

# Les Trophées de l'Environnement 2014-2015



Concours scolaire organisé par la Banque Populaire d'Alsace, la CASDEN Banque Populaire, l'académie de Strasbourg et Canopé Académie de Strasbourg



Cet appel à projet s'inscrit dans le cadre de l'éducation au développement durable qui *permet d'appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civique* (d'après le site [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)). Elle comporte une sensibilisation à la nature et à la compréhension et à l'évaluation de l'impact des activités humaines sur les ressources naturelles (d'après la [loi de refondation de l'école du 18 juillet 2013](#)).

C'est pourquoi, la **Banque Populaire d'Alsace**, la **CASDEN Banque Populaire**, banque coopérative et mutualiste pour les personnels de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture, **l'académie de Strasbourg** et **Canopé Académie de Strasbourg** proposent aux enseignants en Alsace, un concours scolaire permettant de sensibiliser les élèves des **collèges** aux différentes facettes du concept de développement durable :

## Les Trophées de l'Environnement

Les Trophées de l'Environnement ont pour thème :

### "La problématique du développement durable dans un contexte local"

#### Pourquoi ce thème ?

Le thème du concours "La problématique du développement durable dans un contexte local" est fondé sur la prise de conscience de l'importance d'agir à l'échelle de l'établissement scolaire. Cette action visera non seulement la préservation de l'environnement, enjeu capital pour la qualité de vie des générations actuelle et futures mais aussi le progrès social et/ou le développement économique.

#### Différents sujets de travail peuvent servir de base au thème proposé :

- la gestion et la valorisation des déchets (grande diversité des déchets – domestiques, industriels, quantité en augmentation, filière de recyclage, ...)
- les risques majeurs naturels et technologiques et leur prévention (risques industriels, géologiques et climatiques, fabrication, stockage et transport des produits dangereux, élimination et traitement des résidus, ...)
- le territoire, paysage et cadre de vie (aménagement du cadre de vie, gestion du patrimoine naturel et construit, restauration des sites naturels ...),
- la biodiversité (accroissement de la disparition d'espèces, conservation du patrimoine végétal et animal, ...)
- les énergies et technologies propres (épuisement des énergies fossiles, réalisation d'économie d'énergie, valorisation des énergies renouvelables, ...)
- la solidarité au niveau local dans la perspective d'un développement durable
- ...

**Quel que soit le sujet choisi, il devra s'inscrire dans le cadre de la réalité locale de l'établissement.**

## 1. Modalités du concours scolaire

**A travers ce thème, il est proposé aux enseignants des collèges d'Alsace de réaliser avec leurs classes, ateliers, clubs, accompagnement éducatif, un projet concrétisé sous la forme de supports documentaires « prêts à être exposés » par la suite.**

Les classes participantes et retenues au concours, remettront leur production illustrant leur projet sous forme :

➤ de panneaux (**de 3 à 4 supports**, cf. point 2)

**OU**

➤ numérique de **6 à 8 diapositives** maximum

Le type d'illustration sur les panneaux et/ou le diaporama numérique, est laissé au libre choix des participants : photos, dessins, découpages, objets... leur mise en forme définitive devant à la fois comprendre des visuels et des textes rédigés en langue française.

**La créativité et la qualité artistique de ces supports seront évaluées par les membres du jury.**

Les productions devront **obligatoirement être accompagnées d'une fiche de démarche** (selon modèle en fin de dossier) permettant au Jury de mieux cerner les étapes ayant conduit à la représentation finale (interventions de professionnels, visites de sites, démarche pédagogique suivie...). Cette fiche sera une composante de l'évaluation du travail.

Chaque fiche de démarche devra être exclusivement utilisée pour un seul projet.

## 2. Conditions de participation et contenu du dossier

**Le concours est ouvert aux élèves de 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> encadrés par un ou plusieurs professeurs.**

**Deux projets maximum par établissement pourront être déposés.**

Pour participer, il suffit de remplir un formulaire d'inscription par classe et par projet.

Chaque travail réalisé par un groupe d'élèves sera constitué de 3 ou 4 panneaux maximum ou d'un diaporama numérique de 6 à 8 diapositives maximum.

Le nombre d'élèves est fixé à 5 minimum et 30 maximum.

Les projets devront intégrer au moins 2 des 3 dimensions du développement durable, à savoir :

- Protection de l'environnement
- Développement économique
- Progrès social

## 3. Dépôt des inscriptions

Le **formulaire d'inscription** joint à ce document est à retourner :

**Avant le 31 décembre 2014**

Par courriel à [maryse.droszewski@alsace.banquepopulaire.fr](mailto:maryse.droszewski@alsace.banquepopulaire.fr) ou à [emmanuel.clair@ac-strasbourg.fr](mailto:emmanuel.clair@ac-strasbourg.fr)

## 4. Sélection des participants

Courant janvier, un jury composé des représentants des différents partenaires, sélectionnera les projets répondant aux critères établis. La décision du jury sera transmise aux établissements inscrits en janvier.

## 5. Subvention et soutien matériel

Les projets sélectionnés seront subventionnés jusqu'à hauteur de 150 € par projet (soit un maximum de 300 € pour les établissements présentant deux projets.)

Afin de faciliter le travail d'illustration, chaque groupe recevra en dotation 4 supports carton mousse (100 cm x 70 cm). **Les panneaux seront livrés aux enseignants des collèges retenus par le jury et qui en auront fait la demande (en cochant la case) sur le formulaire d'inscription.**

## 6. Remise des travaux

**Les classes des projets retenus et subventionnés, rendront impérativement leurs travaux avant le mercredi 27 mai 2015.** Pour les projets avec support panneaux, l'organisation de la remise des travaux devra être planifiée en amont avec Maryse DROSZEWSKI ([maryse.droszewski@alsace.banquepopulaire.fr](mailto:maryse.droszewski@alsace.banquepopulaire.fr)).

## 7. Présentation des projets

**Les classes des projets retenus et subventionnés présenteront obligatoirement leur production le mardi 16 juin 2015 à Canopé Académie de Strasbourg à partir de 14h00.**

Les élèves (sans les professeurs) auront cinq minutes pour présenter sous la forme qu'ils voudront les résultats de leur travail (orale, diaporama, théâtrale, musicale, un mélange de ces différentes possibilités, ou autres). **Tout dépôt du dossier signifie un engagement à être présent ce jour là.**

## 8. Autorisation de diffusion

Les équipes participant au concours autorisent expressément, du fait de leur participation, la diffusion de leurs travaux à travers une exposition itinérante et/ou la publication numérique de ces travaux.

Toute utilisation des travaux fera mention des noms de la classe, groupe, atelier ou club, du ou des enseignants et de l'établissement.

Les travaux seront restitués à l'issue de la journée de présentation.

Des photographies de la séance de présentation des travaux seront prises. Aussi, les professeurs engagés obtiendront l'autorisation des parents des élèves pour le droit à l'image.

Les équipes participantes doivent être particulièrement attentives à l'utilisation des documents en situation de représentation publique et à la question des droits qu'elle soulève. Pour toute question concernant le respect de ce cadre juridique, n'hésitez pas à contacter Canopé Académie de Strasbourg à l'adresse : [direction@crdp-strasbourg.fr](mailto:direction@crdp-strasbourg.fr)

## 9. Sélection des gagnants

Le 16 juin 2015, un jury régional sélectionnera les meilleurs travaux et attribuera les prix « Trophées de l'Environnement édition 2014/2015 » par catégorie 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>.

Si les inscriptions de classes dans certains niveaux n'étaient pas suffisantes, l'attribution des prix pourra se faire sur d'autres catégories.

## 10. Composition et critères d'évaluation du Jury

Le jury sera constitué :

- ⇒ D'un représentant du Recteur
- ⇒ D'un représentant du corps des inspecteurs du second degré
- ⇒ Monsieur le Directeur de Canopé Académie de Strasbourg ou son représentant
- ⇒ Monsieur le chargé de mission EDD à l'Action Culturelle du rectorat de Strasbourg
- ⇒ D'un délégué départemental de la CASDEN Banque Populaire
- ⇒ D'un représentant de la Banque Populaire d'Alsace

**Le jury délibérera sur :**

**- les productions (panneaux ou diaporama numérique) :**

- ⇒ Message véhiculé
- ⇒ Créativité et qualité artistique des supports
- ⇒ Démarche pédagogique mise en œuvre (joindre **obligatoirement la fiche de démarche**)
- ⇒ Prise en compte du développement durable dans le projet
- ⇒ Impact du projet sur le comportement des élèves et au niveau de l'établissement

**- la présentation orale par les élèves le 16 juin :**

- ⇒ Originalité, contenu et qualité (mise en scène, etc.) de la présentation
- ⇒ Implication et dynamisme des élèves
- ⇒ Prise en compte du développement durable dans le projet
- ⇒ Impact du projet sur le comportement des élèves et au niveau de l'établissement

## 11. Récompenses

Le Jury régional désignera :

- **Le Trophée Environnement Alsace, catégorie 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup>** doté d'un bon d'achat d'une valeur de 200 € pour l'établissement gagnant valable à Canopé Académie de Strasbourg.
- **Le Trophée Environnement Alsace, catégorie 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>** doté d'un bon d'achat d'une valeur de 200 € pour l'établissement gagnant valable à Canopé Académie de Strasbourg.
- **Les 2<sup>ème</sup> Prix de chaque catégorie** doté d'un bon d'achat d'une valeur de 150 € pour l'établissement gagnant valable à Canopé Académie de Strasbourg.
- **Les 3<sup>ème</sup> Prix de chaque catégorie** doté d'un bon d'achat d'une valeur de 100 € pour l'établissement gagnant valable à Canopé Académie de Strasbourg.

**Chaque groupe ayant participé à la réalisation des projets primés** dans chaque catégorie, recevra un lot de livres sur le thème de l'environnement durable, d'une valeur d'environ 100 € TTC.

Ces lots seront remis à l'enseignant responsable d'une équipe lauréate.



## 12. Calendrier du concours

<b>05 novembre 2014 :</b>	Appel à participation.
<b>31 décembre 2014 :</b>	Date limite d'envoi du dossier d'inscription.
<b>Courant janvier 2015 :</b>	Sélection des projets pour attribution des subventions.
<b>27 mai 2015 :</b>	Date limite de retour des travaux.
<b>16 juin 2015 :</b>	Présentation des travaux des projets retenus – <b><u>Présence obligatoire</u></b> Délibération du jury et remise des prix.

## 13. Renseignements / informations

Le dossier complet peut être téléchargé sur le site [www.alsace.banquepopulaire.fr](http://www.alsace.banquepopulaire.fr) ; [www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/edd](http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/edd) et [www.crdp-strasbourg.fr](http://www.crdp-strasbourg.fr)

Pour toute information complémentaire sur les Trophées de l'Environnement, la Banque Populaire d'Alsace peut être contactée aux coordonnées suivantes :

- Maryse DROSZEWSKI au 03 88 62 72 42  
ou par e-mail : [maryse.droszewski@alsace.banquepopulaire.fr](mailto:maryse.droszewski@alsace.banquepopulaire.fr)

## 14. Règlement

Le règlement complet des Trophées de l'Environnement est déposé chez Maître Alain SCHNEIDER, Huissier de Justice, 14 rue d'Andlau à Strasbourg, chez lequel il pourra être consulté. Par ailleurs, le règlement sera adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fera la demande à la Banque Populaire d'Alsace / Marché de la Fonction Publique / Trophées de l'Environnement / 4, quai Kléber - CS 10401 - 67001 Strasbourg Cedex (remboursement du timbre sur demande écrite).

**Bonne chance à toutes et à tous !**

**Document à remettre impérativement avec vos travaux**

# Fiche de démarche

## **Les Trophées de l'Environnement Année scolaire 2014 - 2015**

**Titre du projet :**

**Collège :**

**Démarche pédagogique suivie :**

**Etapes principales du projet :**

**Descriptif des actions de terrain (s'il y a lieu) :**

**Descriptif des rencontres avec des professionnels de l'environnement (s'il y a lieu) :**

**Sources des informations :**

**Autres remarques ou éléments permettant d'apporter des éléments d'information complémentaires au Jury :**

# Les Trophées de l'Environnement

Année scolaire 2014 - 2015

Formulaire d'inscription

A retourner avant le 31 décembre 2014

A l'attention de Maryse Droszewski par mail à [maryse.droszewski@alsace.banquepopulaire.fr](mailto:maryse.droszewski@alsace.banquepopulaire.fr)  
ou à l'attention d'Emmanuel Claerr par mail à [emmanuel.claerr@ac-strasbourg.fr](mailto:emmanuel.claerr@ac-strasbourg.fr)

**IMPORTANT : Joindre obligatoirement un RIB du collège pour la subvention**

## IDENTIFICATION de l'ETABLISSEMENT (obligatoire)

Nom établissement : .....  
Adresse : .....  
CP : ..... Ville : ..... Tél : ..... Fax : .....  
@mail : .....@.....

## PROFESSEURS (Noms, disciplines, mail)

## ELEVES CONCERNES – NOMBRE D'ELEVES

Classe(s)       Groupes d'élèves      Niveau : .....      Nombres d'élèves : .....

Cadre pédagogique ou dispositif (IDD, classe à PAC, Accompagnement Educatif...) auquel se rattache le projet :

## SUPPORTS CHOISIS

Support numérique       Panneaux (qui vous seront livrés)

## DESCRIPTIF DU PROJET

Titre du projet :

Piliers du développement durable que le projet souhaite intégrer :

Développement économique       Progrès social       Protection de l'environnement



## OBJECTIFS

## IMPACTS ATTENDUS dans l'établissement et sur l'environnement

## BUDGET PREVISIONNEL, DETAILLÉ ET ÉQUILIBRÉ

Dépenses		Recettes	
- Fourniture (papier, carton, etc.)	<input type="text"/> €	- Participation de l'établissement	<input type="text"/> €
- Location (appareil, etc.)	<input type="text"/> €	- Subvention demandée au dispositif « Trophées de l'environnement »	<input type="text"/> €
- Matériel (livre(s), Cdrom, DVD, etc.)	<input type="text"/> €	- Subvention(s) demandée(s) à d'autres partenaires (à préciser) .....	<input type="text"/> €
- Animation	<input type="text"/> €	- Subvention demandée à d'autres dispositifs (à préciser) .....	<input type="text"/> €
- Transport (Notamment pour la présentation du 16 juin)	<input type="text"/> €		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<input type="text"/> €	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<input type="text"/> €

### Remarques importantes :

- Le budget doit impérativement être équilibré c'est-à-dire qu'on doit trouver la même somme totale en recettes et en dépenses
- On attend de la transparence dans le montage financier en indiquant clairement toutes les demandes faites autour de ce projet. En avoir fait plusieurs, n'empêchera pas d'être retenu. Les différents dispositifs académiques n'offrent pas les mêmes aides (ex : le dispositif PEJ, permet d'obtenir des heures d'animation mais ne donne pas d'aide financière).

### DROIT A L'IMAGE

- Nous disposerons des autorisations relatives au droit à l'image pour les personnes (élèves et adultes) présentes à la journée de présentation du 16 juin 2015 ainsi que pour toutes photos présentes sur les panneaux ou sur le diaporama.

Avis motivé du chef d'établissement :

Date :

Signature du chef d'établissement :